Procès-verbal - Conseil d'école Ecole Jean MOULIN- Ceton - mardi 18 octobre 2022 - 18h30

Présents : Mr Suzanne (représentant de la CDC), Mme Nion (représentante de Val-au-Perche), Mme Grandidier, Mme Herbreteau, Mme Jarnault, Mme Laurent, Mr Naudon, Mme Vaudelle, Mme Rocquain, Mme Guedou (les parents représentants), Mme Breard, Mme Tristani, Mme Ariot, Mme Coleffey, Mr Held, Mme Lelardeux , Mme Delager (les enseignants), Mme Coquan, Mme Grignon (les ATSEM de l'école), Mme Galepin (responsable agents).

Absences excusées : Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale Mr Lemancel, Mme Jalodin, Mme Rocton.
Accueil, début du conseil à 18h37
Secrétaire du conseil : Mme Grandidier

Résultats des élections : 6 titulaires et 2 suppléants ont été élus avec un taux de participation de 60,16%.
Présentation du conseil d'école : sa composition, sa périodicité, ses attributions, l'utilisation du vote et le rôle des parents élus.

Les effectifs et les prévisions : le nombre d'élèves inscrits pour le rentrée 2023 est faible, il se peut que la carte scolaire demande une suppression de classe (un accord oral avait été prononcé par l'ancienne inspectrice afin de protéger ce territoire fragile)..

[illegible]	[illegible]	[illegible]
TPS	2	
PS	10	13
MS	13	10
GS	8	13
CP	13	8
CE1	9	13
CE2	15	9
CM1	11	15
CM2	9	11
Total	90	92
% 6 classes	15	15,33
% 5 classes	18	18,5

L'organisation de la semaine scolaire est identique à l'année dernière. Le lieu de la garderie du matin n'est plus aux arts vert mais dans les locaux de l'école.

Projets pédagogiques de l'année : 2 projets prioritaires
Projet « cohésion d'école »

- Projet en lien avec l'axe 2 du projet d'école (renforcer le travail en équipe)
- Projet en lien avec l'axe 3 du projet d'école (cultiver le vivre ensemble)

  Objectif : améliorer le climat scolaire en responsabilisant les élèves

  Délégués de classe du CP au CM2

- Organiser des élections (mise en place d'un bureau de vote, merci à la commune pour le prêt du matériel)
- Mise en place de conseils des délégués encadrés par la directrice. Mise en place de rencontre avec la CDC ou la mairie en fonction de leurs demandes.
- 1er conseil : travailler sur le bien être des élèves dans la cour lors des récréations (travailler sur les règles, le respect des autres et du matériel, proposer des bacs de jeux pour les 30 min de sport par jour)
- Développer le conseil de coopération (lien avec le programme phare) dans les classes.

- Utiliser la communication bienveillante

Journée du sport mardi 27 septembre

- Création d'ateliers handisport par la classe de CE2/CM1 et encadrement des autres classes

Programme phare et Journée non au harcèlement jeudi 10 novembre

Classe de neige est envisagée mais pas encore validée par l'équipe enseignante.

Projet « amour » de la lecture

- Projet en lien avec l'axe 1 du projet d'école (améliorer les compétences en lecture)
- Fréquenter la bibliothèque municipale et inciter les élèves à s'y rendre en dehors de l'école
  Classe de CE2/CM1 jeudi 13 octobre
  Classes de TPS/PS/MS, MS/GS, CP/CE1 jeudi 20 octobre
- Lecture à la médiathèque du Theil
- Rencontre d'un auteur : Nicolas Morillon grâce à l'association AGORA (festival du livre de Bellême).
  Travail d'écriture pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2
- Organiser des temps de partage de lectures : entre classes, avec les parents
- Mise en place du festival du livre à l'école du 23/01 au 10/02
- Rencontre avec les membres de l'ADMR pour des lectures partagées
- ¼ d'heure de lecture par jour

APC : La programmation de l'APC en lecture est présentée et annexée au projet d'école en cours.

Organisation des 30 minutes de sport par jour :

L'objectif est d'inciter les élèves à faire quotidiennement du sport et d'apprendre les valeurs du sport (partage, respect, dialogue).

Ce nouveau dispositif ne concerne pas les classes de maternelle puisque les élèves font déjà du sport quotidiennement.

L'équipe enseignante a choisi de proposer des ateliers sportifs sur le temps de récréation. La mise en place va être organisée lors des conseils de classe afin de développer et valoriser la cohésion de groupe.

Exemples d'ateliers : football, basketball, cirque, parcours). D'autres ateliers sont possibles : danse, raquettes, jeux traditionnels…

Programme pHARe : L'école passe au niveau 2 du programme pHARe.

Elle s'engage a :

- Poursuivre le programme pendant 3 ans
- S'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie
- Utiliser le protocole de prise en charge de prévention des violences et du harcèlement à l'école
- Dispenser 10h annuelles d'apprentissages pour les élèves du CP à la 3ème consacrées à la prévention
- Mettre en place des ateliers de sensibilisation organisés par les écoles à l'attention des parents d'élèves
- S'engager dans les temps forts : la journée nationale du 10 novembre, le concours Non au harcèlement
-

Communication des 3 numéros gratuits :

- Le 30 20, opéré par l'EPE-IDF, constitue la plateforme de référence pour le signalement de situations de harcèlement à l'école
- Le 30 18 opéré par E-Enfance, tiers de confiance des réseaux sociaux, est dédié aux cyber violences, dont le cyber harcèlement
- 119 pour l'enfance en danger

Relecture du règlement intérieur de l'école. Modifications des dates de l'année scolaire, correction des heures de l'école, des noms des référents de l'école, remplacer le mot directeur par directrice. Vote à main levée à l'unanimité.

Bilan de la coopération scolaire :

L'association chorale de la commune s'est dissoute et a contacté l'école et l'APE afin de faire don de leur budget restant.

Dépenses :	Activités éducatives (sorties et animations)		862,50€
	Cotisation à l'OCCE 61 et assurance		252,20€
	Assurance scolaire		85,92€
	Frais bancaire		33€
	Petites fournitures et matériels		430€
	Livres offerts à Noël		125,40€
		Total	1789,02€
Recettes :	Participation des familles		870€
	Photos scolaires		554,48€
		Total	554,48€

Sécurité à l'école :

PPMS Risques Majeurs (tempête) : l'exercice a eu lieu le jeudi 13 octobre 2022 pour une durée d'1 heure. Il a été déclenché par la chaîne d'alerte téléphonique départementale. Tous s'est bien déroulé. Une classe était en déplacement sur la piscine, elle a dû attendre la fin de l'alerte pour rentrée sur l'école.

Exercice d'évacuation incendie : Il a eu lieu le 29 septembre 2022 en deux temps car les bâtiments maternelles et élémentaires ne sont pas reliés à une alarme unique.
A 9h58, les élèves de maternelle ont évacué les locaux en 1 minute 25 secondes. Ils étaient sur le point de rassemblement (parking) en 4 minutes 12 secondes.
A 10h13, les élèves de l'élémentaire ont évacué les locaux en 54 secondes. Ils étaient sur le point de rassemblement (angle de la cour) en 1 minute120 secondes. Personne n'était prévenu de l'exercice.

Point sur les demandes en cours :

- L'alarme spécifique à l'intrusion (plan Vigipirate) a été commandée.
- La boîte rouge pour le registre sécurité incendie a été commandée.
- Malgré les aménagements mise en place par la commune sur le devant de l'école, certaines voitures roulent vite et ne font pas le rond point. La directrice va contacter la gendarmerie pour qu'elle puisse être présente de temps en temps aux abords de l'école lors de l'ouverture (vers 8h30).

Les temps périscolaires

La garderie : les parents aimeraient que les élèves, qui le souhaitent, puissent faire leurs devoirs dans le calme. Il peut être envisagé de proposer un temps d'étude surveillée dans la classe attenante à la garderie. Cette pièce pourrait être utilisée quotidiennement pour la garderie afin de diviser le groupe d'enfants en 2 et d'avoir une pièce permettant de lire, travailler ou faire des jeux de sociétés.

L'aide aux devoirs : 4 créneaux sur 2 jours sont proposés. Les groupes sont élaborés par niveaux. Cela facilite l'encadrement avec des demandes et des supports communs.

Présentation du bureau de l'APE

- Présidente : Mme Grandidier
- Secrétaire : Mme Herbreteau
- Trésorière : Mme Challiou
- Vice-président : Mme Guedou et Mr Naudon
- Vice-secrétaire : Mme Belloni et Mme Boudon-Michel
- Vice-trésorière : Mme Vaudelle

Les actions prévues par l'APE au cours de cette année scolaire :

- Vente de gâteaux le 20 octobre
- Bourse aux jouets le 19 novembre
- Vente de chocolats pour Noël
- Stand au marché de Noël de l'école le 15 décembre
- Loto le 5 février
- Bourse aux vêtements le 2 avril
- Vente de gourde personnalisée en avril
- Fête de l'école le 2 juillet

La séance est levée à : 20h50

Signature de la secrétaire de séance :
Mme Grandidier

Signature de la directrice :
Mme Lelardeux